

Voici le rapport succinct de notre entrevue du 13 juin 2025. Celui-ci n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de souligner les principaux faits et de traduire ce qu'au nom du Comité Saint-Roch, les signataires ont compris des échanges. Cette synthèse vient en supplément des notes prises par les différents participants.

I. PARTICIPANTS

Le Comité Saint-Roch

Mme la Bourgmestre, Rachel Sobry : excusée

Mme l'Échevine du Folklore, Véronique Thomas : excusée

Sociétés présentes : Second Régiment des Zouaves Français du Second Empire, Société Royale des Mousquetaires du Roy, Société Royale des Sapeurs-Pompiers de la Ville-Haute, Compagnie des Voltigeurs du Premier Empire, Tartares Litvaniens, Sapeurs et Artilleurs du Second Empire de Biercée, Enfants de sainte Barbe (Ragnies), Volontaires Belges de 1830, Compagnie Saint-Roch, Compagnie Royale des Chasseurs Carabiniers de la Ville-Basse, Société Royale des Zouaves Pontificaux.

Société excusée : Société Royale des Pompiers des Waibes,

Sociétés absentes : Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale, Flanqueurs de la Garde du Premier Empire (Ragnies).

II. DISCUSSION

Samedi :

- **Tir des campes** : sans que ça perturbe trop le déroulement, et pour diverses raisons, l'ordre des 5, 6, 7 et 8^{es} campes n'a pas scrupuleusement été respecté.
- La distribution de 15 flambeaux par société a été appréciée.
- Le nombreux public rend compliqué le départ de la Retraite.
- Retraite aux flambeaux : **pas de dégâts constatés** au niveau de la rue Saint-Jacques.
- Absence de barrière au monument « Au Marcheur ».
- Certaines barrières fixes sont soulevées pour permettre aux voitures de sortir du périmètre fermé.
- Les **flambeaux consumés** ont bien été déposés dans l'un des **six bacs** localisés aux environs des Remparts du Midi, du Sacré-Cœur, de la Voûte, à la sortie du Rivage et au monument « Au Marcheur » (deux bacs). Mais l'extinction des flambeaux reste **problématique** (trop dangereuse flambée des flambeaux dans les bacs) nécessitant de régulières interventions des pompiers.
- A hauteur de l'église de la Ville-Basse, chaque société est bien **passée sous la Voûte** et n'a pas contourné l'église.

- Par contre, l'une ou l'autre société n'a pas trop respecté la manière de fleurir le monument : déplacement de l'ensemble de la société jusqu'au pied du monument. Chaque société devait rester **sur la rue 't Serstevens**.
- Pas de Brabançonne pour le fleurissement du monument par les autorités, en fin de Retraite, avant l'interprétation de « Sambre et Meuse », par la Compagnie St-Roch. A corriger ?
- Malgré les demandes et promesses, le Monument « Au Marcheur », n'avait pas été nettoyé.
- Fin de Retraite très, trop tardive.
- Sonorisation excessive de la buvette de l'École Industrielle.

Dimanche :

- Des interdictions de stationner dans le tienne Trappe avaient bien été placées par la Ville.
- 10h00 – **descente** de la statue de saint Roch – église N.D. d'el Vaulx : très belle cérémonie qui débute néanmoins, avec un tout petit peu de retard.
- Les Pontificaux remercient les Volontaires pour leur aide logistique lors de la descente de la statue de saint Roch.
- Peut-être la batterie de la délégation invitée pourrait-elle interpréter le rigodon, au lieu de la batterie de la SRZP ?
- 11h – dépôt de fleurs et hommage au **monument « Aux Morts »** : éviter que la batterie de la Zouaverie ne se déplace juste à ce moment-là, notamment pendant l'interprétation de la Brabançonne.
- 13h30 – départ de la Marche.
- La présence de dames, au sein des Sapeurs et Grenadiers est positivement signalée.
- Le départ des premières sociétés doit se faire plus rapidement, de manière plus fluide.
- Les cavaliers et les calèches n'ont, semble-t-il, pas eu des soucis pour rejoindre le Chant des Oiseaux.
- Au Chant des Oiseaux, le carré des Pontificaux empêche le passage de la calèche des Tartares, notamment. Les Tartres s'adapteront en 2026 pour éviter ce souci.
- Les Mousquetaires devraient être plus attentifs à l'harnachage de leur calèche. Certains réglages ont été effectués pendant la marche. Ce qui a occasionné quelques arrêts.
- Esthétiquement, les accompagnateurs des chevaux pourraient être revêtus d'un uniforme.
- Il faisait bon → emplacement de la statue de saint Roch et de la châsse au pied du noyer. S'il pleut, la statue de saint Roch et la châsse pourraient s'abriter dans la tribune.
- Pour une meilleure visibilité, la statue et la châsse pourraient être plus judicieusement placées. Sur l'écusson ? Sur l'espace situé devant le « Vieux Thuin » ?
- Sur les Waibes, les Pontifes sortent bien la statue et la châsse avant le départ.
- Démarrage des Waibes : 17h30.
- Pour le redémarrage, les 7 premières sociétés doivent se suivre de plus près et, ainsi, partir plus rapidement (pas de timing). Ce n'est qu'après qu'il faut être plus attentif.
- Le maintien du parcours du « petit tour des Waibes » est à nouveau mis sur la table.
 - Il débute la Rentrée.

- Il permet à chaque société de saluer saint Roch, au début de cette Rentrée.
- Certains pointent l'absence de public. Y a-t-il plus de public, dans le Rivage, le lundi matin ?
- Cette partie du tour a-t-elle du sens ?
- ...
- Certains marcheurs de la délégation de Thy-le-Château semblaient perdus.
- L'arrivée par la rue du Pont n'est pas évidente, au vu de l'étroitesse de ce tronçon et du nombreux public présent. Le passage par la rue du Déversoir n'est pas une solution. Les calèches y auraient plus de difficultés. Une corde pourrait être installée jusqu'au-delà des « Quatre Saisons » ?
- La présence de secouristes en vélo a été appréciée.
- Après leur rentrée, certaines sociétés qui remontaient vers la Ville-Haute, pour leur dislocation, ont été ennuyées par la présence de voitures (puisque les barrières étaient levées).
- Rentrée à partir de 18h34.
- Fin du dimanche : 20h37 (les Pontificaux sont passés à la tribune à 20h26).
- Pour info, fin du dimanche 2024 : 20h04 (les Pontificaux sont passés à la tribune à 19h52).

Lundi :

- La 5^e section de la Compagnie St-Roch coupe les Sapeurs et Artilleurs de Biercée en 2.
- Début de la messe à 10h10
- Fin de la messe à 11h10.
- Mme la Bourgmestre pourrait appeler la/les Sœurs Grises médaillées, plutôt que Gaston Berteaux ?
- Demander à une batterie de jouer un rigodon pour la médaille des Sœurs Grises ?
- Intervention musicale des Carabiniers (=Parachutiste) : cette initiative a été appréciée.
- La mise en mouvement de la cloche de l'église, pour signaler la fin de la messe, est appréciée. Elle indique aux batteries qu'elles doivent être prêtes à démarrer.
- Arrivées des Pontificaux à la Maladrie : 14h05 (14h31 en 2024).
- → Montée plus rapide ?
- → Absence du doyen ?
- Départ du cortège de la Maladrie : 14h15 (14h35 en 2024).
- *NDLR : une nouvelle fois, la 5^e section de la Compagnie St-Roch démarre de la Maladrie après les Carabiniers.*
- Des tromblons ont tiré à hauteur du mur des Remparts du Midi (à hauteur du n°15 ?).
- Remise des 70 décorations.
- L'arrivée des sociétés n'a pas été entravée par le public, après le croisement de la rue Des Ombiaux-Grand'Rue.
- Certaines regrettent que les tirs se fassent (pour des raisons de sécurité) trop en amont de la Place du Chapitre.
- Un espace-temps un peu plus important pourrait être laissé entre 2 sociétés quand elles arrivent sur la Place du Chapitre ?

- Il n'est pas évident, pour les Pontificaux de « manœuvrer » dans l'espace qui leur est réservé (derrière les arcades). Envisager de déplacer les toilettes publiques qui s'y trouvent ?
- Les Sœurs Grises font, de leur propre initiative, leur rentrée sur la Place du Chapitre, alors que ça n'est pas prévu (ça s'est également produit en 2024).
 - Elles sont partie intégrante de la procession.
 - Le doyen fait-il sa rentrée sur la place ?
 - Les pèlerins font-ils une rentrée sur la Place du Chapitre ?

Quoi qu'il en soit, cette manière de procéder doit être discutée en amont et ne doit pas être « imposée » à l'ensemble.

- Martinet : violente altercation entre des tireurs de la 5^{ème} de la Compagnie St-Roch et une membre du Comité Saint-Roch qui leur rappelait que leurs tirs étaient intempestifs.
- Les représentants de plusieurs sociétés s'offusquent de ce qui s'y est passé.
- → la violence n'a rien à faire dans une marche.
- → les marcheurs doivent respecter les consignes du CSR, organisateur de la Marche.
- → STOP !
- Fin du lundi : 17h50 (18h20 en 2024)

Divers :

- **Programmes 2025** : 125 ans des Zouaves Pontificaux
- L'impact du nombre de fanfares a été entendu.
 - les marcheurs ont défilé plus rapidement quand les fanfares jouaient. Sauf, peut-être, la fanfare des Pompiers de la Ville-Haute.
- Le nombre de marcheurs sur le déroulement du cortège reste problématique (+/- 2700, cette année).
- Il semble que les sociétés aient fait un effort :
 - Plus de files de tromblons pour les tirs.
 - Resserrement des rangs.
 - Attente sur le Viaduc, avant la rentrée : c'était mieux.
- Stationnement sauvage, rue de la Piraille : plusieurs véhicules étaient stationnés devant les numéros 28 à 32, le samedi et devant les numéros 45 à 49, le dimanche, obstruant les portes d'entrée de ces maisons et, surtout, rendant impossible le passage d'un véhicule d'urgence.
- *NDLR : les photos de la remise des décorations seront bientôt en ligne. Le diplôme pour les médaillés plus anciens ont été signés par l'Échevine du Folklore et seront bientôt distribués.*